

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **28 mai 2021** à **20h00**

N° délibération
D2021-05-01

Date de convocation
21 mai 2021

Date d'affichage
21 mai 2021

Nombre de conseillers

<i>En exercice</i>	<i>Présents</i>	<i>Absent exc.</i>	<i>Absent</i>	<i>Votants</i>
14	12	1	1	13

Etaient présents

M. WOLLJUNG Serge	M. FALLITTO Giovanni	Mme PECYNA Carole
M. MULLER Jean-Marie	M. GIRARD Guy	M. BOULANGE Philippe
Mme MARTIGNON Sonia	Mme CAISSUTTI Claudie	
M. POINSIGNON Gilles	M. MARTIN Michel	
Mme LUBNAU Dominique	Mme WAGNER Mirèse	

Etaient absents

M. PEREZ Thomas	Pas de pouvoir
Mme KRÄWER Alice	Pouvoir à Mme WAGNER Mirèse

Objet : **CCHCPP : compétence mobilité**

VU la délibération D2018-08-01 du 5 décembre 2017 approuvant les statuts de la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange (CCHCPP) ;

VU la délibération DCC43-2021 Loi LOM du 25 mars 2021 compétence mobilité de la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange ;

CONSIDERANT que la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) programme d'ici le 1^{er} juillet 2021 la couverture intégrale du territoire national en Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) ;

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange, lors de la séance du Conseil communautaire du 25 mars 2021, a décidé de modifier ses statuts en ajoutant la compétence mobilité.

En prenant cette compétence, la CCHCPP décide des services qu'elle souhaite (ou non) organiser et/ou soutenir.

Prendre la compétence « mobilité » ne signifie pas prendre en charge les services organisés par la Région sur le territoire. Le transfert de ces services ne pourrait avoir lieu qu'à la demande de la CCHCPP.

La compétence n'est pas « sécable » (elle ne peut pas être partagée entre plusieurs collectivités) mais elle peut s'exercer à la carte, en choisissant d'organiser les services apportant la réponse la plus adaptée aux besoins du territoire, en complément de ceux pris en charge par la Région.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

✓ **APPROUVE** la modification des statuts de la CCHCPP suite à l'ajout de la compétence mobilité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait à Silly-sur-Nied, le 28 mai 2021
Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied



Signature et cachet